



Paris, le 23/12/13



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2013

### CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional d'Équitation d'Ile de France se tiendra le :

**Judi 23 Janvier 2014 à 19h00**  
**Garde Républicaine**  
**Quartier Carnot – esplanade Saint Louis**  
**75012 Paris**

Les adhérents de la FFE au 31 août 2013, à jour de leur cotisation, pourront voter par correspondance avant le 21 janvier 2014 ou sur place le jour de l'AG de 18h30 à 19h munis de leurs documents de vote.

Cette Assemblée Générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni. (Article X – point II)

#### **Ordre du jour :**

Point N° 1 – Le rapport moral 2012/13

Point N° 2 – Les rapports financiers 2012/13

Point N° 3 – Le budget prévisionnel 2013/14

Point N° 4 – Quitus au Comité Directeur

Point N° 5– Renouvellement des mandats du Commissaire aux comptes titulaire et du Commissaire aux comptes suppléant

Les documents faisant l'objet d'un vote ainsi que les statuts et le règlement intérieur du CREIF sont consultables sur le site [www.cheval-iledefrance.com](http://www.cheval-iledefrance.com).

Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale sera organisée conformément aux articles 5.2 du règlement intérieur, le lundi 27 Janvier 2014 à 11h00 au siège du CREIF (56, rue des Renaudes 75017 Paris). Les votes enregistrés par la 1<sup>ère</sup> AG sont valables pour la 2<sup>ème</sup> AG. Le présent courrier tient lieu de convocation pour cette deuxième Assemblée réunie sans condition de quorum.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

François LUCAS  
Président